



Les classes de 3^{ème} Prépa-Métiers ont pour vocation d'accompagner les élèves dans la construction de leur projet d'orientation, en particulier vers la voie professionnelle. L'accent est mis sur la découverte des métiers et des formations, avec notamment des stages. Les élèves de 3^{ème} Prépa-Métiers restent sous un statut de collégien mais apprennent très rapidement le fonctionnement du lycée. Ils intègrent donc leur première année de lycéen plus aisément. Ce parcours est une alternative intéressante pour les élèves qui souhaitent se diriger vers le monde professionnel.

■ Enseignements hebdomadaires

Enseignements communs

Français + Consolidation

Mathématiques + Consolidation

Histoire-Géographie

Enseignement moral et civique

Langues vivantes (LV1 et LV2)

Enseignements artistiques

Enseignements de sciences et technologie

Education physique et sportive

Modules

Enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles

10 h annuelles de vie de classe

36 h d'accompagnement à l'orientation

2 semaines de stages en immersion

Le lycée dispose
d'un internat filles et garçons



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée
CHÂTEAU BLANC

■ Admission

Après la classe de 4^{ème}. La saisie des vœux se fait dans l'établissement d'origine.

L'admission se fait sur dossier, suivant les capacités d'accueil définies (deux classes de 24).

■ Objectifs

- Retrouver le goût d'apprendre
- Découvrir le monde professionnel et approcher la réalité des métiers et leur environnement
- Découvrir les voies et parcours de formation

■ Public attendu

- Elèves en situation de fragilité scolaire
- Elèves volontaires prêts à se mobiliser autour d'un projet de formation
- Elèves qui privilégient la voie professionnelle

■ Descriptif de la formation

Un temps d'accueil, d'intégration et de découverte du lycée est organisé dès la 1^{ère} semaine.

■ La découverte professionnelle

Chaque élève devra effectuer des modules de découverte d'une durée de 4 semaines dans les domaines du bois et des métiers d'art, de l'industrie et du bâtiment, du secteur sanitaire et social.

Deux Stages d'Initiation en Milieu Professionnel sont obligatoires au programme. Les élèves ont toute liberté d'effectuer ce stage dans le domaine professionnel de leur choix, que la formation soit proposée au lycée ou pas.

Une troisième période peut éventuellement être mise en place à la demande de la famille, en concordance avec la construction du projet de l'élève.

Des visites d'entreprise, d'établissements de formation, de salons liés à des informations sur les métiers sont organisées.

■ Un projet d'orientation

Les modules de découverte et les deux périodes de stage permettent aux élèves d'affiner la construction de leur projet professionnel et ainsi confirmer leur future orientation.

Les équipes pédagogiques travaillent étroitement avec les élèves sur leurs choix professionnels en tenant compte de leurs capacités.

Elles offrent ainsi aux élèves des perspectives afin de poursuivre une scolarité « autrement », et de s'orienter soit vers un Bac Professionnel soit vers un CAP.

Ces préparations de diplôme pourront être envisagées sous statut scolaire ou par apprentissage.